



Bien rédiger ses statuts

(janvier 2023)

Les conseils de rédaction des statuts

Ne perdez jamais de vue que les statuts sont les « règles du jeu » de votre association.

Ils « **feront loi** » tout au long de la vie de votre association, et seront la première référence en cas de litige ou désaccord entre les membres ou avec un tiers.

Chaque association est unique, de par son activité et son fonctionnement. Il vous faut des statuts « sur mesure » !

1- Rédigez vos statuts en commun : chaque fondateur doit s'impliquer dans la rédaction des statuts afin que tout le monde soit « en phase ».

2- Choisissez de préférence des statuts courts : une idée par article et privilégiez, en complément des statuts, la rédaction d'un règlement intérieur pour définir le détail du fonctionnement de votre association.

3- N'imposez pas de règles trop strictes : elles pourraient être un frein au développement de votre activité ou au fonctionnement de votre association.

4- Soyez toujours clairs et précis : les articles doivent être compris par tous et éviter toute ambiguïté pour ne pas être source de désaccord.

Seuls 3 articles sont obligatoires

Article 1 : Donner un nom à votre association

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre ...

Article 2 : Définir un but clair

Cette association a pour but ...

Article 3 : Fixer géographiquement votre siège social

Le siège social est fixé à ... [il est recommandé de se contenter de désigner le nom d'une commune, sans davantage de précision]

Les articles conseillés

Article 4 : Définir les différentes catégories de membres

membres d'honneur.
membres bienfaiteurs.
membres actifs.

Article 5 : Fixer les règles d'admission

Article 6 : Fixer les règles de radiation

Les conseils de rédaction des statuts

Article 7 : Penser que vous pourrez avoir besoin de collecter des ressources

Article 8 : Constituer votre Conseil d'Administration

Article 9 : Etablir les modalités de réunion de votre Conseil d'Administration

Article 10 : Constituer votre bureau

Article 11 : Fixer les règles de l'Assemblée Générale Ordinaire

Article 12 : Fixer les règles de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Article 13 : Rédiger votre règlement intérieur

Article 14 : Fixer les règles de modifications de statuts

Article 15 : Prévoir les modalités de dissolution

Pour en savoir plus :

- [Checklist - Rédiger ses statuts](#)
- [Guide pratique Créer son association](#) et [la page dédiée aux statuts](#).

Juris associations pour le Crédit Mutuel